

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 17

votants : 27

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT LE
CHAILLOUET NORD -
BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE
2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2025-30

L'an deux mil vingt-cinq,
le : **Lundi 30 juin**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2025.

PRÉSENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN,
Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Maryse
BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN,
Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José
MARTIN, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, M. Serge
DELAVALLEE, M. Philippe RONDEL et Mme Corine LE BLÉVEC.

Absents ou excusés : M. Didier COUSIN qui a donné pouvoir à
M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à
M. Pascal GUEUGNON, Mme Christine CHATEL-THIEULART qui a
donné pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, Mme Fleur GOSSELIN qui a
donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Charlene RENARD
qui a donné pouvoir à Mme Nicole GONDOUIN, M. Cédric COQUELIN
qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui
a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLEE, Mme Lucie CLOUARD qui
a donné pouvoir à M. Philippe RONDEL, Mme Alexandra BRACQUE
qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Michel
CAILLOT qui a donné pouvoir à Mme Corine LE BLÉVEC, M. Stéphane
CLOUET et M. Gérard LATINIER.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de
Séance.

De manière générale, le budget supplémentaire permet à la fois
la reprise des résultats et des restes à réaliser de l'exercice
budgétaire précédent, mais aussi d'ajuster les dépenses ou les
recettes par rapport à celles votées dans le budget primitif.

Pour le budget annexe du Lotissement Le Chaillouet Nord, il
conviendra uniquement d'effectuer la reprise des résultats, sans
restes à réaliser, ni besoins à ajuster.

Le budget supplémentaire 2025 s'équilibre en recettes et en
dépenses à hauteur de :

- 0 € en section de fonctionnement,
- 79 724,64 € en section d'investissement.

Ce budget se décompose ainsi :

EN INVESTISSEMENT :

(seuls les chapitres du budget primitif qui sont impactés par le budget supplémentaire sont repris ci-dessous)

RECETTES	Budget primitif 2025 (€)	Budget supplémentaire 2025 (€)
Chap. 16 – Emprunt et dettes assimilées (subvention du budget principal)	337 000,00	79 724,64
	TOTAL	79 724,64

DÉPENSES	Budget primitif 2025 (€)	Budget supplémentaire 2025 (€)
Affectation du résultat 2024		79 724,64
	TOTAL	79 724,64

La commercialisation des terrains ne commencera vraisemblablement pas en 2025, dans la mesure où les travaux ne seront engagés qu'en 2025 ; il n'est donc prévu aucune recette de ventes. Cette recette ne pourra en tout état de cause être définie que lorsque le prix de vente des lots sera fixé par le Conseil Municipal, décision qui ne peut intervenir qu'une fois le montant des travaux connu.

Dans l'attente, il convient d'équilibrer le budget par une subvention du budget principal.

Ce projet de budget supplémentaire 2025 a été présenté à la Commission des Finances le 23 juin 2025.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ ***APPROUVE le budget supplémentaire 2025 du budget annexe Lotissement Le Chaillouet Nord, arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 79 724,64 €.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE